

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 9 mars 2026 à 19 heures 10 au 5160, boulevard Décarie à Montréal, sous la présidence de monsieur Sonny Moroz le maire suppléant, et à laquelle les personnes suivantes sont également présentes :

PRÉSENCES :

Alexandre Teodoresco, conseiller du district de Loyola;
 Émilie Brière, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Milany Thiagarajah, conseillère du district de Darlington;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;

ainsi que :

Guyline Gaudreault, directrice des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière;
 Chantal Hooper, directrice des travaux publics;
 Fimba Tankoano, directeur de la culture, des sports, des loisirs développement social;
 Samir Admo, directeur de l'aménagement urbain et de la mobilité;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement;

Absence : Stephanie Valenzuela, mairesse de l'arrondissement

RÉSOLUTION CA26 170032

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 mars 2026 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Un débat s'engage.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Émilie Brière

De reporter le point 40.04 de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

Un débat s'engage.

Le conseiller Peter McQueen et la conseillère Émilie Brière votent en faveur de la proposition d'amendement.

Les conseillers Sonny Moroz et Alexandre Teodoresco et la conseillère Milany Thiagarajah votent contre la proposition d'amendement.



L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE EST REJETÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

RÉSOLUTION CA26 17 0033

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce tenue le 2 février 2026 à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

10.04 - PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Émilie Brière	• Événements au Moyen-Orient et inquiétude des communautés de l'arrondissement • Semaine de relâche – travail des services et des organismes pour l'offre d'activités • Changement d'heure • Bris d'aqueduc – rue Grosvenor • Propreté – signalement au 311 • Cabane à sucre interculturelle le 28 mars 2026 • Marché Trottier sur Jean-Brillant – ouverture le 3 avril • Fin de l'opération des haltes-chaueur – demande pour le maintien d'une offre à l'année
Alexandre Teodoresco	• Rencontre d'organismes communautaires – L'envol des femmes et Au-delà du pain • Annonce pour le théâtre Empress
Milany Thiagarajah	• Festival pour le nouvel an vietnamien au Grand quai de Montréal • Banque alimentaire Multicaf – célébration pour le nouvel an lunaire • Entraînement public des joueurs du Canadiens à la patinoire Bleu Blanc Bouge du parc de la Confédération • Événement de la Ligue des noirs afin de souligner les contributions des communautés noires • PROMIS – organisme qui soutient les nouveaux arrivants • Événement de la communauté bengladeshie - Iftar • Journée internationale des droits des femmes • Mini-cabane à sucre au parc de la Savane • Camp de basketball organisé par l'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges • 32^e édition de l'Internationale Gymnix au Centre Claude-Robillard • Partie de basketball des Toudra de Montréal • Événements conflits dans le monde
Peter McQueen	• Journée internationale des droits des femmes • Hydro-Québec – remercie Desiree McGraw pour la tenue d'une rencontre • Possibilité de mettre des génératrices sur certains édifices de la ville afin de pouvoir ouvrir un refuge pour les citoyens dans tous les quartiers • Théâtre Empress : prochaine consultation sera lors de la séance du Comité de



	- démolition - S'inquiète de l'ajout de parcomètres sur la rue Sherbrooke - Fête de la Saint-Patrick – parade du 22 mars
Sonny Moroz	- Journée internationale des droits des femmes 22 mars – parade de la Saint-Patrick - Pâque juive, ramadan et année lunaire - Pratique officielle publique des joueurs du Canadiens à la patinoire Bleu Blanc Bouge du parc de la Confédération – remercie la fondation des Canadiens - Mois de l'histoire des Noirs - Souligne le travail de Gisele Moluh, conseillère en développement communautaire au PDQ 26 - Rencontre avec Hydro-Québec faisant suite aux récentes pannes - Révision des procédures de communication lors de mesures d'urgence - École du Triangle 4^e année de la guerre en Ukraine - Événements au Moyen-Orient

10.05 - DEMANDES D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL - PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC :

-6365, rue Sherbrooke ouest : aucune intervention.

10.06 - PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Georges Christianis	Pistes cyclables dans le district de Darlington
Joël Coppieters	Taxes municipales pour les logements sociaux et abordables
Carl Hamilton	Développement de logement et création d'un parc dans Namur
Robert Roy	Stationnement réservé aux résidents sur l'avenue Hampton
Norman Spatz	Parcomètres sur Sherbrooke et théâtre Empress
Rita Bauer	Caméras dans le nouvel espace du théâtre Empress
Ochuko Urhobo Kpolugbo	Entretien, réparation et panne - SHDM
Michael Shafter	Théâtre Empress

RÉSOLUTION CA26 170034

PROLONGATION DE LA PÉRIODE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Milany Thiagarajah

De prolonger de 15 minutes la période de questions orales des citoyens pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

REPRISE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Stephen Jass	Piste cyclable Terrebonne
Barbara Levick	Pannes d'électricité et SHDM
Robert Edgar	Proposition d'un événement culturel au théâtre Empress en lien avec l'éclipse solaire totale de 2027
David Foster	Nom de lieux pour Dan Philip Noel Alexander, Oscar Peterson et d'autres
Ross Cloutier	Parcomètre sur la rue Sherbrooke

10.07 - PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Celine Trudeau	Avenue Royal et projets du Lower Canada College
Line Bonneau	École Notre-Dame-des-Neiges
Jean-Pierre Laurens	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Chantal Turbide	Gestion du patrimoine bâti
Steven Leyba	Propreté et salubrité dans le secteur Barclay
Koffi Doumon	Projet du 4280, place de la Savane
Jonathan Buisson	Commémoration du quartier démoli lors de la rénovation urbaine des années 1960 sur le site du parc Jean-Brillant
Mathilde Routy	Travaux à divers centres et programmation
Gabriel Domocos	Mobilité dans Snowdon
Minh Phan	Échéancier pour la construction de la nouvelle école primaire dans le Triangle
Brian Hawkins	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Malika Beckford	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Cynthia Grahame	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Marie-Josée Legault	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest

	4e question et suivante sur un même sujet
--	---

RÉSOLUTION CA26 170035

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Il est proposé par Milany Thiagarajah



appuyé par Alexandre Teodoresco

De prolonger de 15 minutes la période de questions écrites des citoyens pour permettre à toutes les personnes qui se sont inscrites d'avoir la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11

REPRISE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Renee Gan	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Rima Harun	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Leah Williams	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Joffrey Bienvenue	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Linnea Mulholland	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Judith Denise	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Elisabeth Faure	Théâtre Empress
Barry Lazar	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Dean Ranetkins	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest
Peter Bowering	40.04 - Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest

	4e question et suivante sur un même sujet
	Personne non entendue faute de temps

10.08 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Peter McQueen	• Demande si le rapport de la SHDM relatif à l'Empress pourra être rendu public.
Émilie Brière	• S'enquiert des mesures qui seront prises pour lutter contre l'itinérance, particulièrement en lien avec la fermeture de la halte-chaieur et sur l'utilisation des sommes liées à la prévention pour les haltes-chaieur.

10.09 - CORRESPONDANCE

Lettre du 26 février de M. Marvin Rotrand et Al Abadon concernant une demande de levée de drapeau pour célébrer la fête de l'indépendance des Philippines et l'accord Amitié Montréal-Manille.



RÉSOLUTION CA26 170036**RENOUVELLEMENT CONTRAT - CMS ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX -
LOCATION D'APPAREIL LAVE-TROTTOIRS**

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'accorder un renouvellement du contrat de location d'appareil lave-trottoirs avec opérateurs #23-19778 à CMS Entrepreneurs Généraux d'un montant de 44 376,67 \$ taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1250044002

RÉSOLUTION CA26 170037**CONTRAT - 9161-4396 QUÉBEC INC. - LOCATION RÉTROCAVEUSE**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'accorder à 9161-4396 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de location d'une rétrocaveuse avec opérateur, incluant entretien et accessoires, pour la plantation d'arbres et l'entretien des parcs, de l'arrondissement de Côte-de-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'année 2026, conformément à l'appel d'offres public 26-21274;

D'autoriser une dépense de 200 056,50 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1269477001

RÉSOLUTION CA26 170038**CONTRAT - TECH VAC ENVIRONNEMENT INC. - SERVICE D'HYDRO-
EXCAVATION**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'accorder à TECH VAC Environnement inc. le contrat pour le service d'hydro-excavation pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21256 - Lot no. 2;

D'autoriser une dépense à cette fin de 748 487,25 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1269341001

RÉSOLUTION CA26 170039

DON DE DÉCORS LUMINEUX ET ORDONNANCE - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CÔTE-DES-NEIGES

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Émilie Brière

D'édicter l'ordonnance OCA26 17006 afin de modifier le maximum de contribution pouvant être accordé à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges pour l'exercice financier 2026, conformément à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux Sociétés de développement commercial* (RCA 17 17285);

D'accorder un contrat et approuver un projet de contrat de donation par lequel la ville de Montréal donne, à titre gratuit, à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges, les décors lumineux (sphères lumineuses) de l'avenue Lacombe, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat de donation;

De céder les décors lumineux (sphères lumineuses) de l'avenue Lacombe, d'une valeur actuelle de 1 400,00 \$, à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges (SDC CDN) à titre gratuit.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1269223002

RÉSOLUTION CA26 170040

RÉSILIATION - CONVENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME MURAL



Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

De résilier la convention de contribution financière entre l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et l'organisme MURAL pour la réalisation de la murale « Toucher l'horizon » dans le cadre du volet 1 du Programme d'art mural 2025.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1260407001

RÉSOLUTION CA26 170041

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - PROJET DE CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DARLINGTON

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Émilie Brière

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 50 000 \$ à l'organisme Éco-Pivot pour la réalisation du projet de Corridor Darlington;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1265284003

RÉSOLUTION CA26 170042

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AVEC CONVENTIONS - 10 OBNL - PROGRAMME ANIMATION DES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS 2026

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'accorder une contribution financière totalisant 2 400,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Urbanature Éducation pour la réalisation du projet *Activités d'hiver* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », édition 2026;



D'accorder une contribution financière totalisant 4 000,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Urbanature Éducation pour la réalisation du projet *Célébration du 150e dans NDG* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », édition 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 2 500,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme PAAL (Partageons le Monde) pour la réalisation du projet *Les bancs racontent NDG* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », édition 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 4 600,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Corporation de développement de Côte-des-Neiges pour la réalisation du projet *Festivités culturelles* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 6 315,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Loisirs Sportifs Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce pour la réalisation du projet *Club de Marche* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 5 000,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Conseil communautaire de NDG pour la réalisation du projet *Exposition historique* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 2 500,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Association Saint-Raymond NDG pour la réalisation du projet *ItalFest* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 5 000,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Fondation de la Visite pour la réalisation du projet *Yoga, danse, portage et partage* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 5 000,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Bienvenu à NDG pour la réalisation du projet *Fête de bienvenu aux voisins* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 4 000,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Baobab Familial pour la réalisation du projet *Baojardins* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'accorder une contribution financière totalisant 3 000,00 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Le Dépôt pour la réalisation du projet *Vers un futur pôle alimentaire à Westhaven* dans le cadre du « Programme animation des espaces extérieurs », pour l'année 2026;

D'approuver les projets de convention à cette fin;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1253982004



RÉSOLUTION CA26 170043**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CÔTE-DES-NEIGES**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Émilie Brière

D'accorder, à même le surplus libre de l'arrondissement, une contribution financière de 80 000 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'OBNL reconnu Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, pour la réalisation des activités de concertation « Table habitation sociale de Côte-des-Neiges et Chantier salubrité », pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 et approuver le projet de convention à cette fin.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1250055003

RÉSOLUTION CA26 170044**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - PROJET D'AGRICULTURE URBAINE**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Émilie Brière

D'accorder une contribution financière de 107 850 \$ incluant les taxes si applicables (dont 87 000 \$ financés à partir d'un surplus affecté, 10 850 \$ financés à même le surplus libre et 10 000 \$ à partir du budget de fonctionnement), à l'organisme Multicaf pour la réalisation d'un projet d'agriculture urbaine temporaire sur une partie du site de l'ancien Hippodrome et sur le toit-maraîcher de la bibliothèque de Côte-des-Neiges, pour la période du 9 mars au 30 décembre 2026 et autoriser la signature d'une convention à cette fin.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1269982002

RÉSOLUTION CA26 170045**INDEXATION DE 3 % - CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

Accorder une indexation de 3 % à la contribution financière prévue à la convention en cours avec Carrefour jeunesse emploi Notre-Dame-de-Grâce pour l'année 2026 pour la réalisation des activités de concertation de la table jeunesse Notre-Dame-de-Grâce, représentant un montant total de 699 \$, toutes taxes comprises si applicables et approuver la convention à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1268159001

RÉSOLUTION CA26 170046

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 2 ORGANISMES

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 1 300 \$;

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Notre-Dame-Des-Arts 1149644412 5754 Upper Lachine Rd #201 Montreal, QC H4A 2T5 Kristy Cuevas	NDA propose une expérience artistique d'une semaine en petit groupe où les jeunes collaborent à la création d'une grande installation de sculptures réalisées à partir de matériaux recyclés, inspirée de Notre-Dame-de-Grâce. Pendant cinq jours, les participant-es conçoivent et construisent un quartier en évolution — des bâtiments historiques de NDG aux espaces verts et à la vie communautaire, jusqu'au mouvement et aux transports comme les autobus et les vélos. Chaque contribution s'intègre à une seule oeuvre collective de grande envergure, dévoilée lors d'une exposition publique.	TOTAL : 300 \$ Peter McQueen 300 \$
UrbaNature Éducation 1173590804 5, vieux chemin d'Oka Saint-Eustache, QC J7R 1W8	2 evenements raquettes (parc Loyola et Trenholme) 4 activités hivernales avec groupes communautaires desservis de CDN-NDG. (Bienvenue NDG Jumelage, Black	TOTAL : 1000 \$ Peter McQueen 500 \$ Alexandre Teodoresco 500 \$



Lisa Mintz	Community resource center, St. Raymond's westhaven)	
------------	--	--

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1266290006

RÉSOLUTION CA26 170047

OFFRE AU CONSEIL MUNICIPAL - PRISE EN CHARGE TRAVAUX - RÉFECTION DE TROTTOIRS

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, la prise en charge, par l'Arrondissement, de la conception, de la coordination et de la réalisation des travaux de réfection mineure de trottoirs dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR), là où requis, sur diverses rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Appel d'offre public 59-26-ET-08 - RMT(RMTUP-RMTA)-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1260146001

RÉSOLUTION CA26 170048

OFFRE AU CONSEIL MUNICIPAL - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE FOSSES D'ARBRES

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'offrir au conseil municipal, la prise en charge de la conception et de la réalisation des travaux d'aménagement de fosses d'arbres sur des rues appartenant au réseau artériel administratif de la Ville dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, et ce, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec - Appel d'offres public N° 59-26-ET-07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1260146002



RÉSOLUTION CA26 170049**OFFRE AU CONSEIL MUNICIPAL - PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE DEUX INTERSECTIONS**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'offrir au Conseil municipal, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), la prise en charge de la conception, la réalisation et, en partie, le financement des travaux pour de réaménagement géométrique de deux intersections sans feux de circulation, appartenant au réseau artériel administratif de la Ville.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1265652001

RÉSOLUTION CA26 170050**ACCEPTATION OFFRE DU CONSEIL MUNICIPAL - ENTRETIEN DU PASSAGE INFÉRIEUR DU CHEMIN DE LA CÔTE ST-LUC**

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'accepter l'offre du Conseil municipal, en vertu du 1er alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge le processus de ratification de l'entente entre la Ville de Côte Saint-Luc et la Ville de Montréal relativement à l'entretien du passage inférieur du Chemin de la Côte St-Luc, au croisement des voies du Canadien Pacifique et de l'avenue West Broadway dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et la Ville de Côte Saint-Luc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1263751006

RÉSOLUTION CA26 170051**ACCEPTATION OFFRE DE L'ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE**

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah



D'accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.05 1266880002

RÉSOLUTION CA26 170052

DÉPÔT DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET D'AMÉNAGEMENT AU PARC LOYOLA

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention ainsi que la signature d'une convention avec Développement économique Canada pour les régions du Québec / Gouvernement du Canada en lien avec des projets d'aménagement au parc Loyola;

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer tous les engagements relatifs à la demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.06 1264921001

RÉSOLUTION CA26 170053

AUTORISATION DE DÉPENSE - ACHAT ET INSTALLATION DE MOBILIER URBAIN

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'autoriser une dépense de 350 000 \$ pour l'achat et l'installation de mobilier urbain fabriqué par le Service du Matériel roulant de la Ville de Montréal, pour les années 2026 et 2027;

D'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.07 1269487001

RÉSOLUTION CA26 170054



DÉPENSE ADDITIONNELLE - CENTRE LE MANOIR

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco
Peter McQueen

D'approuver une dépense maximale de 137 000 \$, incluant les taxes, financé à même le surplus libre de l'arrondissement, afin de financer les frais accessoires à l'ouverture du Centre le Manoir;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.08 1264670001

RÉSOLUTION CA26 170055**MODIFICATION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Émilie Brière

De demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 75 000 \$ provenant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques, pour un projet de création d'un milieu humide hydroconnecté sur le site de l'ancien hippodrome de Montréal.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.09 1269982001

RÉSOLUTION CA26 170056**ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ÉVÉNEMENTS**

Il est proposé par Milany Thiagarajah



appuyé par Alexandre Teodoresco

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 9 mars 2026 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances OCA26 17007, OCA26 17008 et OCA26 17009 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1263982001

RÉSOLUTION CA26 170057

ORDONNANCES - PAVILLON DU PARC NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

Renouveler les ordonnances OCA26 17010 et OCA26 17011 rendant possible l'opération d'une buvette (offre alimentaire et café-terrasse avec consommation d'alcool) ainsi que l'offre d'une programmation d'animations au pavillon du parc Notre-Dame-de-Grâce pour la période du 1er avril 2026 au 31 décembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1259223023

RÉSOLUTION CA26 170058

ORDONNANCES - RUE PIÉTONNE ET PLACE PUBLIQUE

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Émilie Brière

D'autoriser l'aménagement de la Placette CDN;

D'édicter, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8), l'ordonnance OCA26 17012 jointe à la présente permettant la fermeture de la bretelle du Chemin de la Côte-des-Neiges direction sud entre Queen-Mary et la rue du Frère-André, entre le 1er avril au 31 octobre 2026, et autoriser l'occupation du domaine public pour l'installation de cafés-terrasses du 1er avril au 31 octobre 2026;

D'édicter, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance OCA26 17013 jointe à la présente permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées, conformément aux exigences de l'ordonnance, du 1er



avril au 31 octobre 2026, sous réserve de tout décret ou arrêté ministériel du gouvernement du Québec;

D'édicter, en vertu du *Règlement sur le bruit* (RCA23 17389, article 45), l'ordonnance OCA26 17014 jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, du 1er avril au 31 octobre 2026, à certaines conditions.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1269223001

RÉSOLUTION CA26 170059

AJOUT DE PLACES DE STATIONNEMENTS TARIFÉES

ATTENDU le paragraphe 6 de l'article 4 du *Règlement sur la circulation et le stationnement à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M., c. C-4.1);

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'approuver l'implantation de places de stationnement tarifées sur la rue Sherbrooke entre le boulevard Grand et l'avenue Hampton ainsi qu'entre l'avenue Wilson et la limite est de l'arrondissement, ainsi que sur les amorces des rues transversales;

De retirer la signalisation limitant le stationnement à 60 minutes du côté sud de la rue Sherbrooke entre le boulevard Grand et l'avenue Hampton;

De retirer la signalisation limitant le stationnement à 60 minutes du côté nord de la rue Sherbrooke entre le boulevard Grand et l'avenue Hampton;

De retirer la signalisation limitant le stationnement à 60 minutes du côté sud de la rue Sherbrooke entre l'avenue Wilson et la limite est de l'arrondissement;

De retirer la signalisation limitant le stationnement à 60 minutes du côté nord de la rue Sherbrooke entre l'avenue Wilson et la limite est de l'arrondissement;

De conserver toute autre réglementation en vigueur.

Un débat s'engage.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

40.04 1266880001



RÉSOLUTION CA26 170060**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Monsieur Sonny Moroz, maire d'arrondissement suppléant donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance, ou qu'à toute séance subséquente, sera adopté un règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 7 645 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection et de protection d'immeubles ainsi que pour l'acquisition d'équipements et dépose le projet de règlement.

40.05 1266524001

RÉSOLUTION CA26 170061**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RCA26 17427**

ATTENDU QUE le projet de règlement RCA26 17427 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'autoriser l'usage complémentaire « installation, équipement ou aménagement de récréation extensive » dans la zone 0672 a été précédé d'un avis de motion conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 février 2026, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement RCA26 17427 a été tenue le 18 février 2026, conformément à l'article 125 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Émilie Brière

D'adopter, sans changements, le Règlement RCA26 17427 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'autoriser l'usage complémentaire « installation, équipement ou aménagement de récréation extensive » dans la zone 0672 à la condition suivante :

- Que le requérant s'engage à mettre en place un mécanisme de suivi des perturbations de la faune durant l'exploitation de l'expérience et à mettre en œuvre des actions correctives en fonction des résultats.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1253751028



RÉSOLUTION CA26 170062

SECOND PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-151

ATTENDU QUE le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-151 visant à autoriser l'agrandissement de la mezzanine et l'aménagement de salles d'enseignement pour le local commercial situé au 5223, boulevard Décarie, a été adopté à la séance ordinaire tenue le 2 février 2026, conformément aux articles 124 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une affiche ou une enseigne a été placée le 10 février 2026 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier, conformément à l'article 145.39 de la LAU;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de résolution a été tenue le 18 février 2026, conformément aux articles 125 et 145.38 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus.

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'adopter une résolution approuvant le projet particulier PP-151, tel que soumis, visant à autoriser l'agrandissement de la mezzanine et l'aménagement de salles d'enseignement pour le local commercial situé au 5223, boulevard Décarie, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

CHAPITRE I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété située au 5223, boulevard Décarie, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » de l'annexe A de la présente résolution.

CHAPITRE II

AUTORISATION

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'agrandissement de la mezzanine sur une superficie maximale de 35 m² et l'aménagement de salles d'enseignement de piano sous la mezzanine existante.

À cette fin, il est notamment permis de déroger aux articles 9 et 160.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce (01-276).

3. Les salles d'enseignement de piano devront minimalement être insonorisées selon la composition décrite à l'annexe B.

4. Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

ANNEXE A - Territoire d'application

ANNEXE B - Insonorisation des salles d'enseignement de piano



Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1253751029

RÉSOLUTION CA26 170063

USAGES CONDITIONNELS - 6365, RUE SHERBROOKE OUEST

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement avec condition, à sa séance du 11 février 2026, la demande d'usage conditionnel en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097);

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande d'usage conditionnel a été publié dans les journaux le 20 février 2026 et qu'une affiche a été placée dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande le 19 février 2026, conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'autoriser, en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* (RCA06 17097), l'usage « habitation sous le niveau du rez-de-chaussée », pour le bâtiment à construire situé au 6365, rue Sherbrooke O.

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :

- Que le projet soit réalisé tel qu'illustré sur les plans P-1 à P-4.
-

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1263751004

RÉSOLUTION CA26 170064

AUTORISATION - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT 5 907 756

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'autoriser 9215-3790 Québec Inc à réaliser des travaux de construction de voie d'accès et d'un système de drainage sur une partie du lot 5 907 756 située au coin de l'avenue Brock Sud et du boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



40.09 1263751007

RÉSOLUTION CA26 170065**DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS JANVIER 2026**

Monsieur le maire suppléant Sonny Moroz dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), ainsi que les rapports de toutes les dépenses du mois de janvier 2026.

60.01 1267479002

RÉSOLUTION CA26 170066**DÉPÔT - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ - EXERCICE FINANCIER 2025**

Monsieur le maire suppléant Sonny Moroz dépose la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passée au cours de l'exercice 2025 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

60.02 1264655001

RÉSOLUTION CA26 170067**DÉPÔT - BILAN 2025 - PLAN STRATÉGIQUE**

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

De prendre acte du bilan 2025 du Plan stratégique Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce 2023-2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.03 1269160001

RÉSOLUTION CA26 170068**MOTION - MOIS DU PATRIMOINE BANGLADAIS**

Attendu que le mois de mars célèbre la communauté bangladaise et son riche patrimoine, sa culture et ses coutumes, ainsi que les nombreuses contributions de cette communauté au Canada;

Attendu que le 26 mars marque la Journée de l'indépendance du Bangladesh, journée commémorant l'histoire et les traditions du Bangladesh, ainsi que les immenses sacrifices consentis par ce pays dans sa lutte pour l'indépendance;

Attendu que le Bangladesh a connu une hausse des violences, d'extorsion et d'intimidation depuis la chute du gouvernement de Sheikh Hasina à l'été 2024;

Attendu que ces violences se sont notamment produites à la suite de manifestations emmenées par le mouvement étudiant, ayant été gravement réprimées par la police, les forces armées et divers groupes fidèles à la Ligue Awami, l'ancien parti au pouvoir au Bangladesh, faisant plusieurs centaines de morts et des milliers de blessés;

Attendu que dans son rapport annuel 2024, Amnesty International déplorait que les minorités religieuses et les peuples autochtones aient été la cible de violences alors que les communautés hindoue et ahmadie ont subi une vague d'agressions à l'été 2024;

Attendu que dans son rapport de mission d'établissement des faits relatifs aux manifestations de 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a souligné que le gouvernement de l'AL et ses corps de sécurité se sont « livrés de manière systématique à de graves atteintes aux droits de la personne, dont des centaines d'exécutions extrajudiciaires » et « d'autres violations impliquant le recours à la force qui ont causé des blessures graves à des milliers de manifestants », en vue de « réprimer les manifestations et toutes formes d'expression de dissension connexes »;

Attendu que l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce abrite une importante communauté d'origine bangladaise;

Attendu que l'arrondissement est également le lieu de nombreuses organisations bangladeses actives, ainsi que de la tenue de l'évènement annuel « Bangla Mela » au parc Martin Luther King, qui attire des milliers de participants chaque année;

Attendu que le 7 février 2011, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a adopté la résolution CA11 170050 reconnaissant l'importance de la Journée internationale de la langue maternelle, appuyant la diversité linguistique et culturelle, et invitant la population à se joindre à cet évènement, journée qui est un jour férié national au Bangladesh;

Attendu que le 24 septembre 2013, le conseil municipal a adopté la résolution CM13 1031 reconnaissant que la Journée internationale de la langue maternelle symbolise les valeurs de tolérance, d'harmonie et de coopération, et a invité Postes Canada à émettre un timbre en reconnaissance de cette journée, à l'instar des États-Unis en 2012;

Attendu que le 1er février 2021, le conseil a de nouveau souligné l'importance du 21 février pour la communauté bangladaise de l'arrondissement, invitant la population à s'informer sur la Journée internationale de la langue maternelle et félicitant l'UNESCO pour son initiative de promotion de la diversité culturelle et linguistique;

Attendu que la province de l'Ontario a adopté en 2016 le projet de loi 44 désignant le mois de mars comme Mois du patrimoine bangladais;

Attendu que la Ville de Toronto reconnaît également le mois de mars comme Mois du patrimoine bangladais et émet chaque année une proclamation à cet effet.

Il est proposé par Milany Thiagarajah



appuyé par Sonny Moroz

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce condamne vivement les actes de violences perpétrées contre la communauté hindoue au Bangladesh;

Que le conseil d'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce reconnaisse une nouvelle fois la grande importance qu'est la Journée internationale de la langue maternelle comme moyen de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme;

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce déclare à nouveau le mois de mars de chaque année, comme le Mois du patrimoine bangladais dans l'arrondissement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.01 1266290007

RÉSOLUTION CA26 170069

MOTION - 120E ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DU GRAND MONTRÉAL

Attendu que la présence de la communauté grecque au Québec, à Montréal et au sein de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce remonte à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, que l'immigration grecque au Québec s'est accélérée à partir des années 1950 et que Montréal a toujours été la terre d'accueil du plus grand nombre d'immigrants grecs au Québec;

Attendu que selon le recensement 2021 de Statistiques Canada, près de 40 % de la population d'origine grecque de l'ensemble du Québec demeurent sur le territoire montréalais, ce qui représente près de 27 000 résidents;

Attendu que la population grecque a contribué et contribue à l'essor économique, social, culturel et artistique de Montréal et de l'arrondissement;

Attendu que le siège social de l'organisme la Communauté hellénique du Grand Montréal est situé sur l'avenue Wilderton dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;

Attendu que cet organisme est au service de la population grecque de la métropole depuis 1906 et offre diverses activités permettant de préserver et promouvoir la langue grecque;

Attendu que l'année 2026 marque le 120^e anniversaire de la Communauté hellénique du Grand Montréal;

Attendu que l'organisme regroupe un vaste ensemble comprenant une école, un palais épiscopal et un centre communautaire en plus de la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Georges, dont la construction a été réalisée à la fin des années 1950 dans un



contexte d'essor de la communauté grecque à Montréal après la Seconde Guerre mondiale;

Attendu que le 25 mars 1821 marque le début de l'insurrection des Grecs pour se libérer de l'Empire ottoman et que, chaque année, en temps normal, la communauté grecque montréalaise célèbre cette journée par un défilé dans les rues de Montréal le premier dimanche suivant cette date.

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce reconnaisse l'importance de la Communauté hellénique du Grand Montréal pour rassembler et préserver la culture grecque et souligne le 120^e anniversaire de l'organisme;

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce souligne la fête de l'indépendance de la Grèce, et ce faisant, reconnaisse plus largement la contribution historique, économique, sociale, culturelle et artistique de la communauté grecque au sein de l'arrondissement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.02 1266290008

RÉSOLUTION CA26 170070

MOTION - HYDRO-QUÉBEC

Attendu que le 24 janvier 2026 à 10 h 37, un bris d'équipement au poste de distribution Hampstead a causé une panne électrique majeure dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, affectant plus de 6 000 abonnés d'Hydro-Québec sur le territoire alors qu'il faisait un froid glacial dehors;

Attendu que de nombreux clients d'Hydro-Québec sur le territoire de l'arrondissement ont été privés de courant pendant plus de 48 heures;

Attendu que le 24 janvier, en début d'après-midi, les équipes de l'arrondissement en collaboration avec la Croix-Rouge et le Centre de coordination des mesures d'urgence ont procédé à l'ouverture d'haltes-chaleur où les résidents pouvaient venir s'y réchauffer en toute sécurité et recharger leur appareil électronique;

Attendu qu'à 16 h, le Centre de coordination des mesures d'urgence a déployé un hébergement d'urgence de nuit au Centre communautaire Côte-des-Neiges, en collaboration avec la Croix-Rouge et que 38 personnes y ont passé la nuit;

Attendu qu'Hydro-Québec n'a pas été en mesure de fournir une heure approximative de retour du courant aux abonnés privées d'électricité, créant du stress, de la confusion et un manque de prévisibilité chez les milliers de ménages sans courant;



Attendu que le 25 janvier, le Service de sécurité incendie de Montréal, en collaboration avec le Centre de Coordination des mesures d'urgence, a cogné à près de 4 000 portes de clients sans électricité;

Attendu que le 27 janvier, l'ensemble des clients d'Hydro-Québec avaient retrouvé l'électricité. Toutefois, des interruptions planifiées ont été nécessaires pour sécuriser le réseau;

Attendu que suivant cette importante panne de courant, une rencontre a eu lieu le 27 janvier entre la PDG d'Hydro-Québec et la mairie de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce lors de laquelle l'arrondissement a fait part de ses demandes et des actions à poser par la société d'État afin de garantir la fiabilité du réseau électrique;

Attendu que la société d'État veut remplacer depuis au moins 2018 le poste électrique d'Hampstead qui est à l'origine de la panne de courant du 24 janvier et qu'un avis public diffusé en 2019 indiquait que sa reconstruction est nécessaire pour remplacer des équipements vieillissants et garantir la fiabilité du réseau électrique;

Attendu que le 5 février dernier, Hydro-Québec a annoncé le lancement de la construction du poste électrique de Côte-Saint-Luc, qui, à terme, devrait améliorer la qualité du service et augmenter la capacité du réseau, notamment dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;

Attendu qu'à la suite de la panne de courant survenue à la fin du mois de janvier, l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a débuté une révision de ses procédures de communications lors des situations d'urgence;

Attendu que les échéanciers et priorités d'investissement d'Hydro-Québec sont établis à l'échelle nationale en fonction de critères techniques et budgétaires propres à la société d'État;

Attendu que les pannes prolongées en période hivernale constituent un risque réel pour la santé et la sécurité des personnes vulnérables, notamment les aînés, les familles avec jeunes enfants et les personnes dépendantes d'équipements médicaux électriques;

Attendu que la planification et la réalisation rapide des infrastructures énergétiques stratégiques sont essentielles pour assurer la résilience urbaine dans un contexte de changements climatiques et d'augmentation de la demande énergétique;

Attendu que des rencontres post-mortem sur cette panne de courant se sont tenues le 2 et 27 février 2026 en présence notamment des maires des villes de Montréal-Ouest, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, d'élues provinciales et de représentants d'Hydro-Québec, lors desquelles il a été discuté des causes, conséquences et des solutions à envisager lors des futures pannes électriques.

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce demande à Hydro-Québec de tenir une assemblée publique post-mortem auprès de la population du territoire de l'arrondissement d'ici juin 2026;

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Alexandre Teodoresco

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce travaille avec Hydro-Québec afin d'établir un plan de communication précis lors de future panne d'électricité prolongée, incluant le partage d'informations en temps réel avec les Tables



de quartiers et organismes sur le terrain afin de fournir aux résidents des informations justes et à jour;

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce demande à Hydro-Québec de déployer un système de communication plus élaborée pour partager des informations critiques et mises à jour en temps réel à l'arrondissement et au Centre de coordination des mesures d'urgence lors de panne d'électricité, permettant ainsi de déployer les ressources terrain et des haltes-chaieurs en conséquence;

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce demande à Hydro-Québec d'accélérer l'échéancier des travaux liés au renforcement du réseau électrique desservant le territoire de l'arrondissement, incluant le nouveau poste de Côte-Saint-Luc, afin que les investissements nécessaires soient déployés dans les plus brefs délais;

Que le conseil d'arrondissement demande à Hydro-Québec de déposer un plan détaillé des mesures correctives et préventives visant à garantir qu'une panne d'une telle ampleur ne se reproduise plus sur le territoire de l'arrondissement;

Que le conseil d'arrondissement réitère sa volonté de collaborer pleinement avec Hydro-Québec afin de faciliter toute démarche nécessaire à l'avancement rapide des travaux sur son territoire.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.03 1266290009

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire suppléant déclare la séance close.

La séance est levée à 23 heures 57.

Sonny Moroz

Le maire d'arrondissement suppléant

Julie Faraldo-Boulet

La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA26 170032 à CA26 170070 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

